

ATELIER VIE COLLEGIENNE

Nom des personnes de l'atelier : CPE Animateur de l'atelier : Ludovic Lemporte Nathalie Polydore Laurence Piejos Gwladys Adonai Camille Perreau Fabien Bianconi Hélène Jean Sophie Cavoleau caroline Roussenq Peggy Guillerez Dimy Noel		Prof-Doc Animatrice / rapporteur : Typhaine Thomas Marielle Joseph-Rose Zoé Rozas Claudine Saliou Laetitia Rignol Aude Désiré
Proposition d'élaboration des CVC par le groupe de travail		Propositions de collaboration CDI
Composition membres élèves (Nbre, classe...)	10 élus + 10 suppléants tous niveaux confondus (6 ^e /5 ^e /4 ^e /3 ^e) Possibilité de binôme entre tous les niveaux (élu + suppléant) 1 vice-président élu parmi les 10 titulaires	Diffusion de l'information auprès des élèves Aide au recrutement des candidats
Composition membres adultes (Nbre, fonction...)	10 adultes Président (chef d'établissement ou chef-adjoint) Gestionnaire Assistante sociale 2 parents d'élèves 2 professeurs 1 référent à la vie collégienne	Intégrer le CVC au titre des professeurs
Type d'élection	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque élève, tous niveaux confondus possède 1 voix • Scrutin uninominal à 1 tour • élection à la majorité relative 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la formation des candidats... • et à l'information des électeurs :
Modalité d'organisation des élections	1 journée dédiée aux élections 1 salle surveillée toute la journée / vérification du déroulement des votes (idéalement : 1 surveillant + 1 élève) 1 urne par niveau (évite les embouteillages / facilite les statistiques de participation) dépouillement à la fin de la journée : 2 adultes + 2 élèves	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Réalisation de panneaux explicatifs des missions du CVC, de sa composition, de l'organisation des élections (réutilisés lors des élections) ◦ Communication des professions de foi (contenu et forme) : aide à la

<p>Planification (périodes de sensibilisation, d'élections...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Début octobre : détection des candidats Mi-octobre : réunion des candidats + élaboration des professions de foi de chaque candidat Mi-novembre : campagne électorale (1 semaine) Fin novembre : vote des élèves (1 journée) ~ 5 regroupements du CVC dans l'année Réunion du CVC : <ul style="list-style-type: none"> Installation Avant chaque CA À la demande du Président • À la demande des élèves 	<p>réalisation des panneaux de campagne (sémiologie et éthique du discours électoral)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des programmes à travers les médias de l'école (affichage, radio scolaires, site internet, plateforme du CDI,...)
--	--	---

En introduction de la séance, M. Lemporte a expliqué le rôle des CVL dans les établissements scolaires et à présenter le dispositif CVC tel qu'il l'a mis en place dans son établissement d'affectation, le collège Justin Catayée au cours de l'année 2014-2015. M. Lemporte est référent « CAVC », conseiller à la vie collégienne. Dans ce cadre, il a mis en place le CVC en adaptant le texte régissant les CVL (absence de texte régissant les CVC pour l'heure).

Déroulement et modalités de constitution du CVC au collège Justin Catayée:

Recrutement : début octobre (élèves « leader », bons élèves/ élèves perturbateurs)

Motivations des élèves : organisation de concours (danse, chant,...) mais l'accent est mis sur le volet éducatif et culturel

Aide à l'élaboration des professions de foi des candidats

Période de campagne : tableau à roulettes (type élections)

Méthodes de communication, formations des délégués (CDI)

Élections sur la journée, après les élections des délégués. Une personne effectuant son service civique a été mis à contribution pour le déroulement des élections. (M. Lemporte précise les spécificités de ces personnels : les services civiques sont gérés par la préfecture, ils effectuent 25H/semaine, pour un salaire d'environ 500€)

Tout le monde peut être électeurs et candidats

10 membres élèves

8/9 membres adultes

durée du mandat : 2 ans

Questions posées :

Les missions des CVC ne piétinent-ils pas sur les missions du foyer ?

N'y-a-t-il pas de redondance avec le rôle du délégué de classe ? Avec les membres du CA ?

M. Lemporte précise que 3-4 membres du CVC sur 10 cette année étaient également délégués (cumul des mandats possibles) et précise que les membres du CVC n'ont pas le droit de vote au CA, s'il n'en sont pas membres.

Projets menés par le CVC : Journal du collège, organisation des interclasses (sondage des élèves, arbitrage, coach), brigade de propreté, fresques murales, décorations...

Est-il possible d'associer le FSE lorsqu'il est dynamique dans l'établissement ?

N'y-a-t-il pas doublon avec les fonctions du FSE ? Mais le FSE a la possibilité de récolter de l'argent, ce qui n'est pas prévu pour le CVC.

La discussion a permis d'élaborer une proposition de constitution des CVC dans les collèges et d'envisager le rôle du CDI dans la formation des candidats et l'information des membres de la communauté éducative (cf tableau page précédente).